

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA
REGLEMENTATION

**RECUEIL DE TEXTES
RELATIF A LA PROTECTION
DES VEGETAUX**

JANVIER 2012

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 87-17 du 1^{er} août 1987, relative à la protection phytosanitaire, *p.804 JORA N° 32 du 05-08-1987*

Loi n°05-03 du 27 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 6 février 2005 relative aux semences, aux plants et à la protection de l'obtention végétale, *p.10. JORA N° 11 du 09-02-2005*

DECRETS PRESIDENTIELS

Décret n°85-111 du 07 Mai 1985 portant adhésion de l'Algérie à l'organisation internationale de lutte biologique contre les animaux et les plantes nuisibles (OILB) en sa régionale ouest palé arctique (SROP), *p.427. JORA N° 21 du 15-05-1985*

Décret présidentiel n° 85-112 du 07 Mai 1985 portant adhésion de l'Algérie à la convention internationale pour la protection des Végétaux, signé à Rome le 06 décembre 1951, révisée par la résolution 14/79 de la conférence de la FAO, tenue du 10 au 29 Novembre 1979, *p. 427. JORA N° 21 du 15-05-1985*

Décret présidentiel n° 90-423 du 22 Décembre 1990 portant ratification de la convention ente les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) relative au domaine phytosanitaire signée à Alger le 23 Juillet 1990, *p. 189. JORA N° 6 du 06-02-1991*

Décret présidentiel n° 98-125 du 21 Dhou El Hidja 1418 correspondant au 11 juillet 1998 portant adhésion de l'Algérie à la convention pour l'établissement de l'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la protection des plantes, du 18 avril 1951, amendée par le Conseil le 27 avril 1955, le 9 mai 1962, le 18 septembre 1968, le 19 septembre 1973, le 23 septembre 1982 et le 21 septembre 1988, *p.20. JORA N° 25 du 26-04-1998*

Décret présidentiel n° 98-224 du 17 Rabie El Aouel 1419 correspondant au 18 Avril 1998 portant adhésion de l'Algérie à la convention entre l'Algérie et le Gouvernement de la République de Hongrie dans le domaine de la quarantaine végétale et la protection des végétaux, signé à Alger le 29 Juillet 1997, *p.3. JORA N° 50 du 12-07-1998*

Décret présidentiel n° 2000-433 du 21 Ramadhan 1421 correspondant au 17 Décembre 2000 portant ratification de l'accord portant création de l'organisation pour la protection des végétaux au Proche Orient fait à Rabat, Maroc, le 18 Février 1993, *p.10. JORA N° 81 du 30-12-2000*

Décret présidentiel n° 2000-57 du 7 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 13 Mars 2000 portant ratification de la convention sur la quarantaine phytosanitaire et la protection des végétaux entre la république algérienne démocratique et populaire et la république d'Irak, signé à Alger le 7 Rabie El Aouel 1417 correspondant au 23 juillet 1996, *p.8. JORA N° 13 du 15-03-2000*

Décret présidentiel n°2000-389 du 2 Ramadhan 1421 correspondant au 28 novembre 2000 portant ratification des statuts de l'Agence Africaine de biochnologie ouverts à la signature à Alger en septembre 1992, *p.3. JORA N° 74 du 06-12-2000*

Décret présidentiel n°2000-390 du 2 Ramadhan 1421 correspondant au 28 Novembre 2000 portant ratification de l'accord de siège conclu entre le gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et l'Agence Africaine de biotechnologie, signée à Alger le 14 Octobre 1997, *p.7. JORA N° 74 du 06-12-2000*

Décret présidentiel n° 01-79 du 4 Moharram 1422 correspondant au 29 Mars 2001 portant ratification de l'accord phytosanitaire entre l'Algérie et le Gouvernement de la République Argentine, signé à Alger le 16 Septembre 1997, *p.20. JORA N° 19 du 01-04-2001*

Décret présidentiel n° 01-241 du 3 Joumada Ethania 1422 correspondant au 22 août 2001 portant ratification de l'accord de coopération dans le domaine de protection des végétaux et la quarantaine phytosanitaire entre la République Algérienne Démocratique et Populaire et la République de l'Inde, signé à New Delhi le 25 janvier 2001, *p.9. JORA N° 48 du 26-08-2001*

Décret présidentiel n° 01-364 du 27 Chaâbane 1422 correspondant au 13 novembre 2001 portant ratification avec réserve de l'accord portant création d'une commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO), adopté à Rome (Italie), le 22 novembre 2000, *p.8. JORA N° 68 du 14-11-2001*

Décret présidentiel n° 02-400 du 20 Ramadhan 1423 correspondant au 25 novembre 2002 portant ratification de la convention internationale pour la protection des végétaux telle qu'approuvée par la conférence de l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à sa 29^{ème} session de novembre 1997, *p. 3. JORA N° 78 du 27-11-2002*

Décret présidentiel n°03.102 du 03 mars 2003 portant ratification de l'accord entre le gouvernement de la république Algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la république fédérale du Nigeria sur la coopération dans les domaines des végétaux et de la quarantaine végétale, signé à Abuja, le 14 janvier 2002. *JORA N°17 du 09.03.2003. Page 5*

Décret présidentiel n° 03-140 du 25 mars 2003 portant ratification de l'accord sur la quarantaine végétale et la protection des végétaux entre le gouvernement de la république Algérienne démocratique et populaire et le gouvernement du royaume Hachémite de Jordanie, signé à Alger, le 25 juin 2001. *JORA N°22 du 30.03.2003. Page 11*

Décret présidentiel n°03-200 du 05 mai 2003 portant ratification de l'accord entre le gouvernement de la république Algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la république de l'Afrique du Sud dans le domaine de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale, signé à Pretoria, le 19 octobre 2001 et l'échanges de lettres datées du 22 mai 2002 et du 23 juin 2002. *JORA N°32 du 07.05.2003. Page 4*

Décret présidentiel n°03-205 du 05 mai 2003 portant ratification de la convention entre le gouvernement de la république Algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la république du Soudan sur la quarantaine végétale et la protection des végétaux, signé à Khartoum, le 18 juillet 2001. *JORA N°32 du 07.05.2003. Page 15*

Décret présidentiel n°04-26 du 7 février 2004 portant ratification de l'accord entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) relatif au siège de la commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale, signé à Alger, le 8 juin 2003. *JORA N°09 du 11.02.2004. Page 3*

Décret présidentiel n°04-217 du 3 août 2004 portant ratification de la convention relative à la quarantaine phytosanitaire et la protection des végétaux entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Gouvernement de la République du Yémen, signé à Sanaa, le 17 Chaâbane 1420 correspondant au 25 novembre 1999. *JORA N°48 du 04.08.2004. Page 6*

Décret présidentiel n°04-430 du 29 décembre 2004 portant ratification de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Gouvernement de la République de Turquie, dans les domaines de la quarantaine phytosanitaire et de la protection des végétaux, signé à Ankara le 15 mai 1998. *JORA N°84 du 29.12.2004. Page 3*

Décret présidentiel n°05-285 du 14 août 2005 portant ratification de l'accord de coopération dans les domaines de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Gouvernement des Etats-Unis Mexicains, signé à Alger le 13 février 2005. *JORA N°56 du 17.08.2005; Page 14*

Décret présidentiel n°05-319 du 12 septembre 2005 portant ratification de l'accord entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Gouvernement de la République de Cuba en matière de coopération dans les domaines de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale, signé à La Havane le 18 juillet 2001. *JORA N°63 du 14.09.2005; Page 4*

Décret présidentiel n°06-167 du 22 mai 2006 portant ratification de l'accord de coopération dans les domaines de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Gouvernement de la République arabe d'Egypte, signé au Caire le Aouel Dhou El Hidja 1425 correspondant au 12 janvier 2005. *JORA N°34 du 24.05.2006; Page 7*

Décret présidentiel n° 06-293 du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006 portant ratification de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République fédérale du Brésil dans les domaines de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale, signé à Brazillia le 12 mai 2005. *JORA N°54 du 03.09.2006 ; Page 6*

Décret présidentiel n° 07-11 du 25 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 14 janvier 2007 portant ratification de l'accord international de 2005 sur l'huile d'olive et les olives de table, fait à Genève, le 29 avril 2005. *JORA N°65 du 16.10.2007 ; Page 4*

Décret présidentiel n° 08-86 du Aouel Rabie El Aouel 1429 correspondant au 9 mars 2008 portant ratification de l'accord de coopération dans le domaine de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République tunisienne, signé à Alger le 5 août 2007. *JORA N°14 du 12 .03. 2008. Page 8*

DECRETS EXECUTIFS

Décret exécutif n°67-177 du 31 août 1967 portant création du comité interministériel de lutte anti-acridienne. *JORA N° 76 du 15-09-1967. Page 818*

Décret exécutif n° 93-284 du 23 novembre 1993 fixant la réglementation relative aux semences et plants. *JORA N° 78 du 28-11-1993. Page 3*

Décret exécutif n° 93-285 du 9 Joumada Ethania 1414 correspondant au 23 novembre 1993 fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées. *JORA N° 78 du 28-11-1993. Page 7*

Décret exécutif n° 93-286 du 9 Joumada Ethania 1414 correspondant au 23 novembre 1993 réglementant le contrôle phytosanitaire aux frontières. *JORA N° 78 du 28-11-1993. Page 18*

Décret exécutif n° 95-252 du 29 Rabie El Aouel 1416 correspondant au 26 août 1995 complétant la liste des espèces végétales non cultivées protégées fixée par le décret exécutif n° 93-285 du 9 Joumada Ethania 1414 correspondant au 23 novembre 1993 fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées. *JORA N° 47 du 30-08-1995. Page 6*

Décret exécutif n° 95-387 du 5 Rajab 1416 correspondant au 28 Novembre 1995 fixant la liste des ennemis des végétaux et les mesures de surveillance et de lutte qui leur sont applicables. *JORA N° 73 du 29-11-1995. Page 14*

Décret exécutif n° 95-405 du 9 Rajab 1416 correspondant au 02 Décembre 1995 relatif au contrôle des produits phytosanitaires à usage agricole. *JORA N° 75 du 26-12-1995. Page 16*

Décret exécutif n° 95-429 du 23 Rajab 1416 correspondant au 16 Décembre 1995 fixant les conditions et les modalités de délivrance d'autorisation pour la production, la détention, la cession, l'utilisation, le transport, l'importation et l'exportation des espèces végétales non cultivées. *JORA N° 78 du 17-12-1995. Page 14*

Décret exécutif n° 97-476 du 8 Chaâbane 1418 correspondant au 08 Décembre 1997 fixant les conditions d'agrément des groupements communaux ou intercommunaux de défense contre les ennemis des cultures. *JORA N° 82 du 14-12-1997. Page 18*

Décret exécutif n° 99-156 du 7 Rabie Ethani 1420 correspondant au 20 Juillet 1999 modifiant et complétant le décret exécutif n° 95- 405 du 02 Décembre 1995 relatif au contrôle des produits phytosanitaires à usage agricole. *JORA N° 49 du 15-07-1999. Page 14*

Décret exécutif n°01-314 du 28 Rajab 1422 correspondant au 16 octobre 2001 fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 83 de la loi n°99-11 du 23.12.99 portant loi de finances pour 2000, instituant une taxe parafiscale de 15 DA par quintal versée par tout producteur ou importateur sur les ventes de céréales et de légumes secs. *JORA N° 61 du 21-10-2001. Page 7*

Décret exécutif n°04-83 du 18 mars 2004 fixant les tarifs pour le recouvrement des produits des ressources liées au contrôle phytosanitaires à usage agricole. *JORA N°17 du 21.03.2004. Page 5*

Décret exécutif n°04-319 du 7 octobre 2004 fixant les principes d'élaboration, d'adoption et de mise en oeuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires. *JORA N°64 du 10.10.2004. Page 18.*

Décret exécutif °04-320 du 7 octobre 2004 relatif à la transparence des mesures sanitaires et phytosanitaires et des obstacles techniques au commerce. *JORA N°64 du 10.10.2004. Page 20*

Décret exécutif n°05-67 du 30 janvier 2005 portant création du comité national du codex alimentarius et fixant ses missions et son organisation. *JORA N°11 du 09.02.2005; page 4*

Décret exécutif n° 06-216 du 22 Joumada El Oula 1427 correspondant au 18 juin 2006 fixant les conditions de classement et les modalités de certification des semences et plants. *JORA N°41 du 21.06.2006; Page 7.*

Décret exécutif n° 06-217 du 22 Joumada El Oula 1427 correspondant au 18 juin 2006 fixant les conditions de stockage, d'emballage et d'étiquetage des semences et plants. *JORA N°41 du 21.06.2006; Page 8.*

Décret exécutif n°06-246 du 13 Joumada Ethania 1427 correspondant au 9 juillet 2006 fixant les prérogatives, la composition et le fonctionnement de la commission nationale des semences et plants. *JORA N°46 du 16.07.2006 ; Page 19*

Décret exécutif n°06-247 du 13 Joumada Ethania 1427 correspondant au 9 juillet 2006 fixant les caractéristiques techniques du catalogue officiel des espèces et variétés des semences et plants, les conditions de sa tenue et de sa publication ainsi que les modalités et procédures d'inscription à ce catalogue. *JORA N°46 du 16.07.2006 ; Page 20*

Décret exécutif n° 07-100 du 10 Rabie El Aouel 1428 correspondant au 29 mars 2007 fixant les conditions d'agrément pour l'exercice des activités de production, de multiplication ou de vente en gros et demi-gros des semences et plants ainsi que les modalités de son octroi. *JORA N°22 du 04.04.2008 ; Page 7*

Décret exécutif n° 09-360 du 23 Dhou El Kaada 1430 correspondant au 11 novembre 2009 fixant la liste des semences destinées à la production des produits agro-alimentaires, exonérées des droits de douanes à l'importation. *JORA N°65 du 15.11.2009 ; Page 43*

Décret exécutif n° 11-05 du 5 Safar 1432 correspondant au 10 janvier 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 06-247 du 13 Joumada Ethania 1427 correspondant au 9 juillet 2006 fixant les caractéristiques techniques du catalogue officiel des espèces et variétés des semences et plants et les conditions de sa tenue et de sa publication, ainsi que les modalités et procédures d'inscription à ce catalogue 2009. *JORA N°02 du 12.01.2011. Page 6*

Décret exécutif n° 12-03 du 10 Safar 1433 correspondant au 4 janvier 2012 fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées. *JORA N°03 du 18.01.2012. Page 12*

ARRETES INTERMINISTERIELS

Arrêté interministériel du 14 Chaoual 1423 correspondant au 18 décembre 2002 modifiant et complétant la liste des points d'entrée au territoire national relatifs au contrôle phytosanitaire aux postes frontières, *p. 17. JORA N°06 du 29.01.2003*

Arrêté interministériel du 14 Chaâbane 1430 correspondant au 5 août 2009 portant approbation du règlement technique relatif à la réglementation des matériaux d'emballage à base de bois destinés au commerce. *Page 13. JORA N°23 du 11.04.2010*

Arrêté interministériel du 14 Chaâbane 1430 correspondant au 5 août 2009 portant approbation du règlement technique relatif à la réglementation des matériaux d'emballage à base de bois destinés au commerce (Rectificatif). *Page 27. JORA N°34 du 23.05. 2010*

ARRETES MINISTERIELS

Arrêté ministériel n° 629 du 5 octobre 1992 portant lutte obligatoire contre les rongeurs arvicoles. *(Non publié)*

Arrêté n°32 du 13 janvier 1993 relatif aux conditions phytosanitaires à l'importation des plantes et parties de plantes vivantes d'espèces fruitières et ornementales, *p. 33 JORA N° 39 du 13-06-1993*

Arrêté n°116 du 21 Dhou El Hidja 1415 correspondant au 21 mai 1995 fixant la liste des variétés de pomme de terre, de céréales, de vigne et des espèces arboricoles autorisées à la production et à la commercialisation, *p.15 JORA N° 23 du 14-04-1996*

Arrêté n°117 du 21 Dhou El Hidja 1415 correspondant au 21 mai 1995 fixant les normes phytotechniques et phytosanitaires à l'importation des semences et plants des espèces maraîchères, arboricoles, viticoles et des grandes cultures, *p.15 JORA N° 23 du 14-04-1996*

Arrêté n°248 du 8 Joumada El Oula 1416 correspondant au 3 octobre 1995 fixant le règlement technique général relatif à la production au contrôle et à la certification des semences et plants, *p.13 JORA N° 21 du 03-04-1996*

Arrêté n°249 du 8 Joumada El Oula 1416 correspondant au 3 octobre 1995 fixant le règlement technique spécifique relatif à la production des semences certifiées de céréales autogames, *p.13 JORA N° 21 du 03-04-1996*

Arrêté n°250 du 8 Joumada El Oula 1416 correspondant au 3 octobre 1995 fixant le règlement technique spécifique relatif à la production, au contrôle et à la certification des plants de pomme de terre, *p.15 JORA N° 21 du 03-04-1996*

Arrêté n°251 du 8 Joumada El Oula 1416 correspondant au 3 octobre 1995 fixant le règlement technique spécifique relatif à la production, la multiplication et la distribution du matériel végétal de rosacées fruitières, *p.14 JORA N° 21 du 03-04-1996*

Arrêté n°252 du 8 Joumada El Oula 1416 correspondant au 3 octobre 1995 fixant le règlement technique spécifique relatif à la production, la multiplication et la distribution du matériel végétal de la vigne du genre vitis, *p.14 JORA N° 21 du 03-04-1996*

Arrêté n°253 du 8 Joumada El Oula 1416 correspondant au 3 octobre 1995 fixant le règlement technique spécifique relatif à la production, la multiplication et la distribution du matériel végétal agrumicole, *p.15 JORA N° 21 du 03-04-1996*

Arrêté n°306 du 24 Joumada Ethania 1416 correspondant au 18 novembre 1995 soumettant les tubercules de pomme de terre à l'autorisation technique préalable à l'importation et fixant les prescriptions spécifiques, *p.16 JORA N° 23 du 14-04-1996*

Arrêté n°744 du 23 Joumada El Oula 1417 correspondant au 6 octobre 1996 fixant les membres de la commission des produits phytosanitaires à usages agricole, *p.14 JORA N° 9 du 12-02-1997*

Arrêté ministériel n° 179 du 13 Safar 1419 correspondant au 8 juin 1998 fixant le règlement technique d'homologation des espèces de céréales, *p.5. JORA N° 66 du 06-09-1998*

Arrêté ministériel n° 180 du 13 Safar 1419 correspondant au 8 juin 1998 fixant la composition et le fonctionnement du comité technique d'homologation des variétés, *p.16. JORA N° 54 du 26-07-1998*

Arrêté ministériel n° 890 du 16 Rabie Ethani 1419 correspondant au 9 août 1998 modifiant et complétant l'arrêté n°116 du 21 mai 1995 fixant la liste des variétés de pomme de terre, de céréales, de

vigne et des espèces arboricoles autorisées à la production et à la commercialisation, *p.12 JORA N° 66 du 06-09-1998*

Arrêté ministériel n° 178 du 19 Rabie Ethani 1419 correspondant au 12 août 1998 définissant les conditions d'agrément pour l'exercice de l'activité de vente des semences et plants, *p.15. JORA N° 64 du 30-08-1998*

Arrêté ministériel n° 079 du 7 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 13 mars 2000 définissant le contenu des mentions et indications d'emballage et d'étiquetage des produits phytosanitaires à usage agricole, *p.20. JORA N° 28 du 17-05-2000*

Arrêté ministériel n° 26 du 30 Chaâbane 1421 correspondant au novembre 2000 modifiant l'arrêté du 8 juin 1998 fixant la composition et le fonctionnement du comité technique d'homologation des variétés, *p.20. JORA N° 75 du 10-12-2000*

Arrêté ministériel n° 910 du 28 Ramadhan 1421 correspondant 24 décembre 2000 interdisant l'importation, la production, la distribution, la commercialisation et l'utilisation du matériel végétal génétiquement modifié, *p.68. JORA N° 2 du 07-01-2001*

Arrêté ministériel n° 1240 du 16 Joumada El Oula 1422 correspondant au 6 août 2001 modifiant et complétant l'arrêté n°116 du 21 mai 1995 fixant la liste provisoire des variétés de pomme de terre, de céréales, de vigne et des espèces arboricoles autorisées à la production et à la commercialisation, *p.17. JORA N° 56 du 30-09-2001*

Arrêté ministériel du 3 Joumada El Oula 1423 correspondant au 14 juillet 2002 fixant la liste des espèces végétales soumises à une autorisation technique préalable d'importation et les prescriptions phytosanitaires spécifiques, *p. 4. JORA N° 62 du 15-09-2002*

Arrêté ministériel du 4 Chaoual 1423 correspondant au 8 décembre 2002 modifiant et complétant l'arrêté du 21 mai 1995, fixant la liste des variétés de pomme de terre, de céréales, de vigne et des espèces arboricoles autorisées à la production et à la commercialisation, *p. 25. JORA N° 89 du 31-12-2002*

Arrêté du 16 juillet 2003 définissant les conditions d'agrément pour l'exercice de l'activité de vente des semences et plants. *JORA N°20 du 04.04.2004. Page 29*

Arrêté du 7 avril 2004 modifiant et complétant l'arrêté du 21 mai 1995 fixant les normes phytotechniques et phytosanitaires à l'importation des semences et plants des espèces maraîchères, arboricoles, viticoles et des grandes cultures. *JORA N°07 du 23.01.2005; Page 6.*

Arrêté du 8 février 2004 complétant l'arrêté du 21 mai 1995, modifié et complété, fixant la liste des variétés de pommes de terre, de céréales, de vigne et des espèces arboricoles autorisées à la production et à la commercialisation. *JORA N°39 du 16.06.2004. Page 14*

Arrêté du 7 avril 2004 fixant le règlement technique d'homologation de la vigne. *JORA N°81 du 19.12.2004. Page 15*

Arrêté du 15 octobre 2005 fixant la liste nominative des membres du comité national du *codex alimentarius*. *JORA N°76 du 23.11.2005; Page 20.*

Arrêté du 9 Ramadhan 1427 correspondant au 2 octobre 2006 fixant la liste provisoire des espèces et variétés de céréales, de pommes de terre, des espèces arboricoles et viticoles autorisées à la production et à la commercialisation. *JORA N°18 du 18.03.2007; Page 10.*

Arrêté du 22 Rabie Ethani 1428 correspondant au 10 mai 2007 modifiant et complétant l'arrêté du 9 Ramadhan 1427 correspondant au 2 octobre 2006 fixant la liste provisoire des espèces et variétés de céréales, de pommes de terre, des espèces arboricoles et viticoles autorisées à la production et à la commercialisation. *JORA N°01 du 09.01.2008; Page 14.*

Arrêté du 23 Dhou El Kaada 1428 correspondant au 3 décembre 2007 portant désignation des membres de la commission des produits phytosanitaires à usage agricole. *JORA N°04 du 27.01.2008; Page 21.*

Arrêté du 21 Rabie Ethani 1429 correspondant au 27 avril 2008 modifiant l'arrêté du 12 Ramadhan 1426 correspondant au 15 octobre 2005 fixant la liste nominative des membres du comité national du Codex Alimentarius. *JORA N°32 du 18.06.2008; Page 61.*

Arrêté du 29 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 27 novembre 2008 fixant la liste provisoire des espèces et variétés de céréales, de pommes de terre et des espèces arboricoles et viticoles autorisées à la production et à la commercialisation. *JORA N°07 du 28.01.2009 ; Page 15.*

Arrêté du 2 Joumada Ethania 1430 correspondant au 27 mai 2009 fixant la liste nominative des membres du comité national du codex alimentarius. *JORA N°52 du 09.09.2009. Page 105*

Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 16 février 2010 modifiant l'arrêté du 23 Dhou El Kaada 1428 correspondant au 3 décembre 2007 portant désignation des membres de la commission des produits phytosanitaires à usage agricole. *JORA N°63 du 26.10.2010. Page 19.*

Arrêté du 17 Rajab 1431 correspondant au 30 juin 2010 fixant la liste nominative des membres du jury national des dégustateurs des huiles d'olives. *JORA N°17 du 20.03.2011. Page 45.*

Arrêté du 6 Safar 1432 correspondant au 11 janvier 2011 portant désignation des membres de la commission des produits phytosanitaires à usage agricole. *JORA N°27 du 11.05.2011. Page 23.*

Arrêté du 7 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 10 février 2011 fixant les listes A et B des espèces et variétés végétales autorisées à la production et à la commercialisation. *JORA N°52 du 21.09.2011. Page 26.*